

AMI : ACTIONS FINANCIÉES PAR LES CRÉDITS SUPPORT										
Action	Descriptif de l'action	Coût total 2024-2025		Versement AMI 2024	Financement au titre de l'année 2025				Indicateurs de suivi	
		Coût total de l'action subventionnée 2024-2025	Assiette subventionnable AMI		Financement CD 33 Sollicité	Financement BM Sollicité	Subvention AMI 2025 (BM)	Subvention AMI 2025 (CD33)		
1	Plateforme « Louez clés en mains » : • poursuite de l'action financée avec les deux AIS/AIVS • exploitation des logements communaux et lancement d'une campagne de communication en direction des communes • Travail sur le peuplement des logements par les services de droit commun, en coordination avec le SIAO.	CD	160 000 €	160 000 €	40 000 €	40 000 €			40 000 €	• Nombre de nouveaux logements conventionnés du parc privé (52 en 2024) • Nombre de nouveaux logements communaux : • Nombre de logements capté ayant nécessité des travaux de réhabilitation (30 en 2024) ; • Nombre de mandats de gestion prolongés (27 en 2024) ; • Nombre de ménages orientés en mandat de gestion par les services sociaux de secteur ou le SIAO et proportion parmi le total des entrées .
2	Parcours résidentiels des jeunes, aide au fonctionnement des CLLAJ ( Médoc, Haute-Gironde et Bordeaux) pour : • capter des logements en milieu rural ( territoires dépourvus de FJT) • capter des logements sur la métropole bordelaise, en articulation avec l'action n° 5 portée par BM. • accentuer le travail de repérage des jeunes auprès des structures et professionnels de la protection de l'enfance.	CD	70 000 €	70 000 €	15 000 €	20 000 €			20 000 €	• Nombre de logements captés (20 en 2024) ; • Part, en pourcentage, des jeunes repérés ayant bénéficié d'une prise en charge ASE dans leur parcours par rapport à l'ensemble des personnes logées dans ce dispositif (25 % en 2024) ; • Nombre de jeunes « NEET » accueillis dans le dispositif (104 en 2024)
3	Aide au fonctionnement de FJT pour la mise en place d'un accompagnement renforcé à destination de jeunes sortant de l'ASE, à hauteur de 1500€ par jeune. Pour 2025 : extension à un 4 <sup>e</sup> opérateur, pour un objectif de 132 jeunes accompagnés	CD	288 000 €	288 000 €	45 000 €	99 000 €			99 000 €	• Nombre de jeunes accueillis avec un parcours ASE et accompagnés (59 en 2024 sur 3 FJT)
4	Fonds d'aide aux jeunes métropolitains : renforcement des aides allouées au titre du logement :	BM	300 000 €	300 000 €	100 000 €		50 000 €	50 000 €		• Nombre de jeunes ayant entamé un parcours d'accompagnement vers le logement • le nombre de jeunes ayant bénéficié d'une mesure d'accompagnement de l'aide social à l'enfance • le nombre d'heures d'accompagnement • Nombre de jeunes entrés en logement autonome
5	Mission visant à la mobilisation de logements réservataires du parc public contingenté de Bordeaux Métropole pour favoriser les sorties de structures d'hébergement ou de logement adapté : Financement de 0,75 ETP	BM	60 000 €	60 000 €	0 €		30 000 €	30 000 €		• Le nombre de logement mobilisés sur cette opération (typologies, localisation au sein de la métropole, niveau de loyers) • le nombre et le profil des bénéficiaires concernés
<b>TOTAL</b>			878 000 €	878 000 €	200 000 €	159 000 €	80 000 €	80 000 €	159 000 €	<b>TOTAL</b> 239 000 €

Accusé de réception en préfecture  
033-243300316-20251205-lmc1111834-DE-1-1  
Date de télétransmission : 12/12/2025  
Date de réception préfecture : 12/12/2025  
Publié le : 12/12/2025